



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2021-530**

Séance publique du

26 mars 2021

**Présidence de Gérard BRAMOULLÉ
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20210326- lmc1192283-DE-1-1
Date de signature : 01/04/21
Date de réception : jeudi 1 avril 2021
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : ROUTE D'EGUILLES - RUE JEAN DAUSSET - ACQUISITION DE TERRAINS SITUÉS EN
EMPLACEMENTS RÉSERVÉS**

Le 26 mars 2021 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 19/03/21, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Agnès DAURES, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Laurence ANGELETTI à Madame Josy PIGNATEL, Madame Dominique AUGÉY à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Béatrice BENDELE à Monsieur Alain PARRA, Monsieur Moussa BENKACI à Madame Brigitte BILLOT, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Françoise COURANJOU à Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Gilles DONATINI à Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Jean-François DUBOST à Madame Joëlle CANUET, Madame Sophie JOISSAINS à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Maryse JOISSAINS MASINI à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL à Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Stéphane PAOLI à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Pierre SPANO à Madame Agnès DAURES, Madame Fabienne VINCENTI à Madame Perrine MEGGIATO, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI.

Excusés sans pouvoir :

Madame Françoise TERME.

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Madame Odile BONTHOUX donne lecture du rapport ci-joint.



DEPARTEMENT OPERATIONS
JURIDIQUES COMPLEXES ET
CONTROLE ET SUIVI DES
PROCEDURES CONTENTIEUSES
Direction foncier et gestion du
patrimoine

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 MARS 2021

Nomenclature : 3.2
Aliénations

RAPPORTEUR : Madame Odile BONTHOUX

Politique Publique : 04-AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

OBJET : ROUTE D'EGUILLES - RUE JEAN DAUSSET - ACQUISITION DE TERRAINS
SITUES EN EMPLACEMENTS RÉSERVÉS- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme immobilier sis à l'angle de la Route d'Eguilles et de la rue Jean Dausset, la Société SAGEC MEDITERRANEE s'est engagée à céder à l'euro symbolique à la Commune une bande de terrain située dans les emplacements réservés n° 164 et 267 du PLU.

Cette emprise foncière, destinée à l'aménagement des deux voies, représente une surface totale d'environ 227 m² à détacher des parcelles cadastrées section LY n°775 et 577 de la façon suivante :

- une emprise de 147 m² à détacher de la parcelle cadastrée section LY n° 775,
- une emprise de 80 m² à détacher de la parcelle cadastrée section LY n° 577.

En conséquence, Mes Chers Collègues, je vous demande de bien vouloir :

- **ACCEPTER** l'acquisition à l'euro symbolique d'une bande de terrain d'environ 227 m² à détacher des parcelles cadastrées section LY n° 577 et n° 775 appartenant à la société SAGEC MEDITERRANEE, sous réserve du document d'arpentage en cours d'élaboration.
- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'Adjoint délégué au Foncier à signer l'acte authentique à intervenir ainsi que tous les documents afférents.

DL.2021-530 - ROUTE D'EGUILLES - RUE JEAN DAUSSET - ACQUISITION DE TERRAINS
SITUES EN EMPLACEMENTS RÉSERVÉS-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 38
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

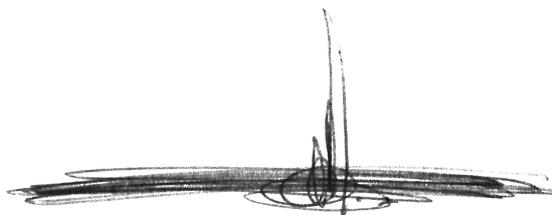
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

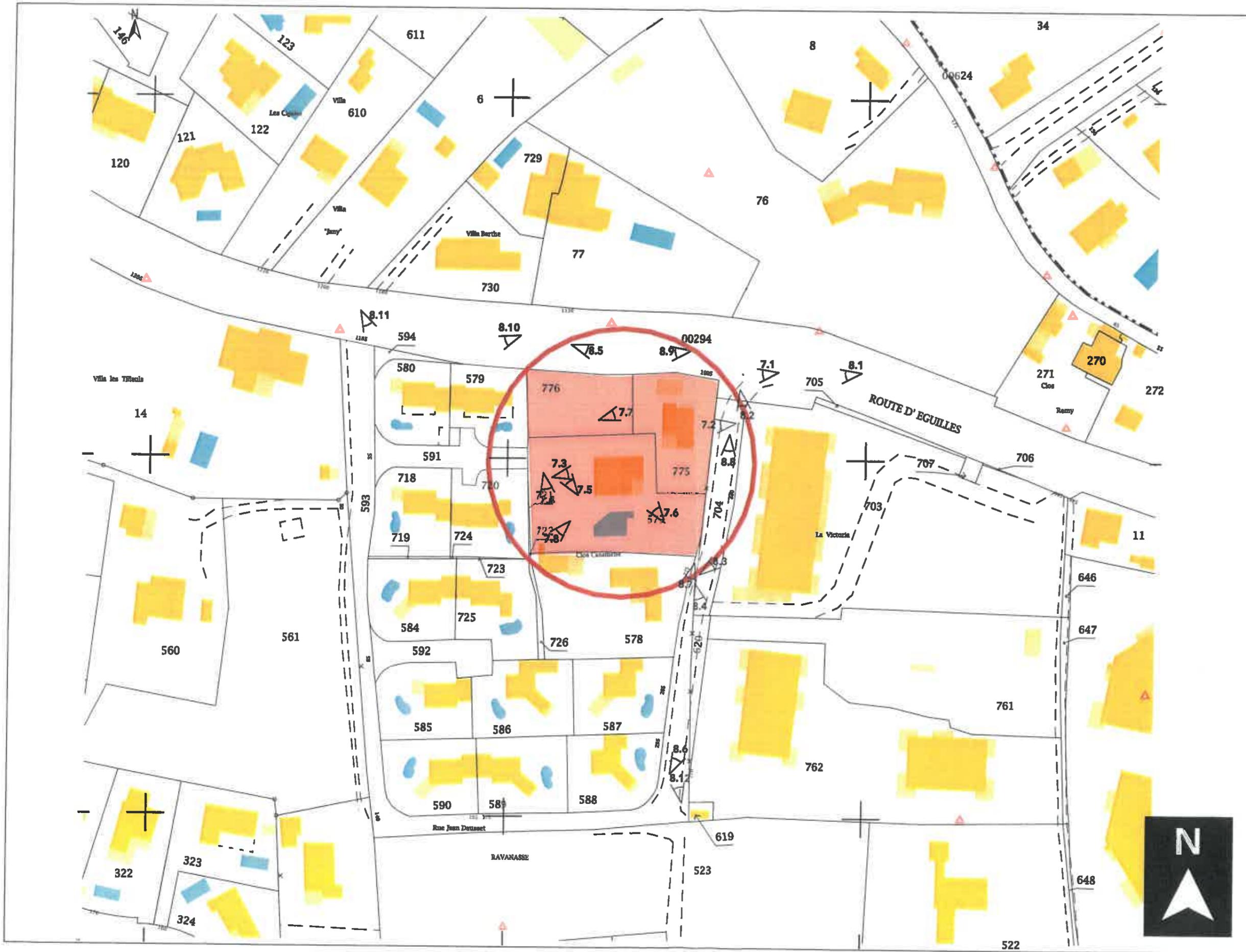
Ont signé Gérard BRAMOULLÉ, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

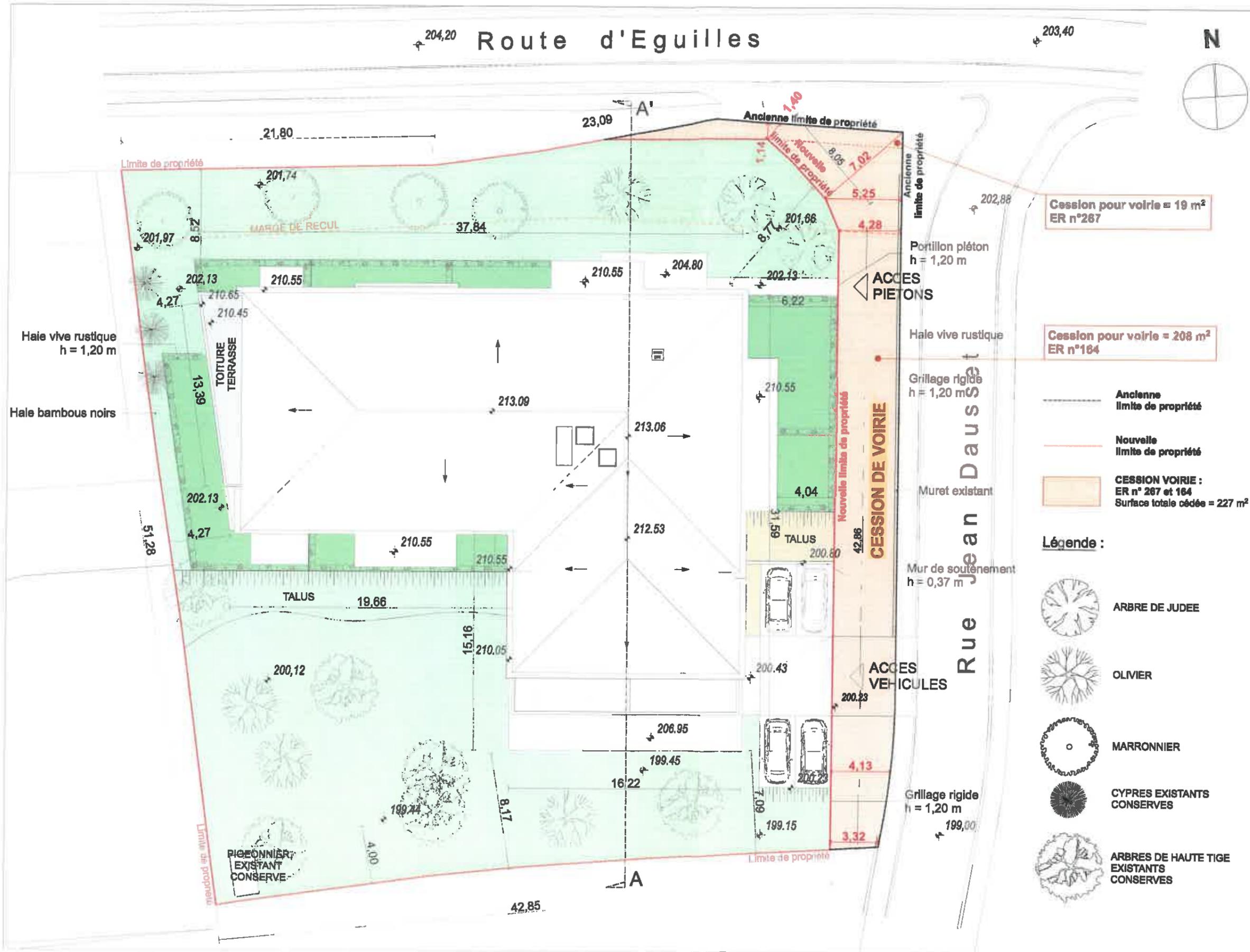
L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine JANER



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»



 		PROJET Construction d'un immeuble de logements 35 RUE JEAN DAUSSET 13100 AIX EN PCE	
		MAITRE D'OUVRAGE SAGEC Méditerranée	PERMIS DE CONSTRUIRE
MAITRE D'OEUVRE Will Architecture	DESIGNATION PLAN DE SITUATION (Cadastré)		
<h1>PC 1b</h1>			



PROJET	Construction d'un immeuble de logements 35 RUE JEAN DAUSSET 13100 AIX EN PCE		
	DATE	16/12/2020	ECHELLE

MAITRE D'OUVRAGE	SAGEC Méditerranée
MAITRE D'OEUVRE	Will Architecture
DESIGNATION	PLAN DE MASSE - LOCALISATION CESSION VOIRIE

Cession pour voirie = 19 m²
ER n°267

Cession pour voirie = 208 m²
ER n°164

- Ancienne limite de propriété
- Nouvelle limite de propriété
- CESSION VOIRIE :
ER n° 267 et 164
Surface totale cédée = 227 m²

- Légende :**
- ARBRE DE JUDEE
 - OLIVIER
 - MARRONNIER
 - CYPRES EXISTANTS CONSERVES
 - ARBRES DE HAUTE TIGE EXISTANTS CONSERVES